

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26745**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit Economie Gestion, mention Droit des Affaires, spécialité Ingénierie des sociétés

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Recteur de l'Académie d'Aix Marseille, chancelier des universités, Président de l'Université d'Aix Marseille

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le professionnel :

- évolue dans le monde des affaires ;
- apporte son conseil en matière de droit des affaires ;
- conçoit et accompagne les restructurations d'entreprise ;
- peut assurer le secrétariat juridique des sociétés ; concevoir des produits financiers, les vendre ou en conseiller le placement ;
- peut, plus largement, exercer une activité de conseil en patrimoine tant personnel que professionnel ou encore organiser la transmission et le rachat des entreprises ;
- défend les intérêts de ses clients en justice dans le domaine du droit des affaires et du droit fiscal.

Le diplômé :

- maîtrise le droit des sociétés commerciales, l'analyse financière de celles-ci, leur fiscalité interne et internationale ;
- assure le suivi juridique des structures dont il a la charge grâce à sa maîtrise des normes fondamentales relatives à l'environnement social, concurrentiel, communautaire et international des entreprises ;
- sait lire un bilan et analyser les aspects comptables des problèmes sociétaires, par des connaissances en matière de comptabilité constamment actualisées ;
- peut s'adapter rapidement à une gestion informatisée des problèmes juridiques, par sa maîtrise de l'outil informatique ;
- pratique l'anglais et peut ainsi s'intégrer dans le service juridique de toute filiale française ou étrangère.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille comme juriste en

- en entreprise, en étant spécialisé en droit des affaires, à côté des services commerciaux, financiers, administratifs,
- dans un cabinet d'experts comptables et/ou de commissaire aux comptes,
- dans une banque et/ou une compagnie d'assurance,
- au sein de services commerciaux chargés du placement des produits financiers,
- dans des sociétés de capital risque où il sera chargé de la conception juridique des projets d'investissement,
- dans un cabinet d'avocats ou une étude notariale.

Ce professionnel occupe les emplois de :

- collaborateur dans un cabinet d'avocat,
- clerc d'avocat (accès direct),
- collaborateur dans une étude de notaire (sous réserve d'être diplômé notaire),
- clerc de notaire (avec une formation dans une école de notariat),
- juriste d'entreprise,
- juriste de banque,
- conseiller en investissement financier,
- conseiller en gestion du patrimoine,
- avocat (après obtention du CAPA),
- magistrat (sur concours de l'ENM).

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1902 : Collaboration juridique

K1903 : Défense et conseil juridique

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation se déroule en quatre semestres et deux années universitaires. Elle est structurée en douze unités d'enseignement. Le volume horaire global est de 810 HETD auxquelles s'ajoutent rapports et stages (minimum trois mois).

Durant les semestres 1 et 2, chaque étudiant suit 6 unités d'enseignement. L'étudiant doit choisir un certain nombre de matières dans chacune des unités d'enseignement. Il doit toutefois obligatoirement choisir trois pré-requis parmi les matières suivantes pour pouvoir accéder à la deuxième année de Master :

Comptabilité générale ; droit bancaire et boursier ; droit de la concurrence ; droit des contrats d'affaires ; droit des entreprises en difficultés ; fiscalité de l'entreprise I fiscalité de l'entreprise II ; principe d'analyse comptable et financière.

Semestre 1 (30 crédits)

UNITE 1 : 2 matières assorties de TD à choisir parmi les suivantes (12 crédits) : Comptabilité générale - Droit de la concurrence - Droit des contrats d'affaires - Fiscalité de l'entreprise I

UNITE 2 : 6 matières à choisir, exceptées celles déjà sélectionnées en travaux dirigés (18 crédits) :

Comptabilité générale - Contentieux privé international - Contrats spéciaux du travail - Droit aérien - Droit bancaire et boursier - Droit de la concurrence - Droit de la consommation et du crédit - Droit de la propriété littéraire et artistique - Droit de l'environnement et du territoire - Droit des associations - Droit des assurances - Droit des contrats d'affaires - Droit des instruments de paiement - Droit et science - Droit fiscal international et européen - Droit international privé - Droit public et privé des biens - Fiscalité de l'entreprise I - Grands principes de droit processuel Histoire des obligations - Politique de santé dans l'entreprise - Principes des contrats spéciaux publics et privés - Sécurité sociale et protection sociale

Semestre 2 (30 crédits)

UNITE 3 : 2 matières assorties de TD à choisir parmi les suivantes (12 crédits) : Droit des entreprises en difficulté - Droit du commerce international - Fiscalité de l'entreprise II - Principes d'analyse comptable et financière

UNITE 4 : 2 matières à choisir, exceptées celles déjà sélectionnées en travaux dirigés (6 crédits) : Contentieux social - Droit comparé et européen des obligations - Droit de la propriété industrielle - Droit de l'environnement appliqué à l'entreprise - Droit des contrats publics - Droit des entreprises en difficulté - Droit des nouvelles technologies -Droit du commerce international -Droit économique du sport -Droit fiscal comparé - Droit maritime - Droit pénal des affaires - Droit public économique - Droit rural et des groupements agricoles - Economie de l'entreprise et des relations de travail - Fiscalité de l'entreprise II - Principes d'analyse comptable et financière

UNITE 5 : TUTORAT (rapport de stage ou rapport de recherche) (6 crédits)

Rapport de recherche -Rapport de stage

UNITE 6 : LANGUE, au choix parmi les 4 suivantes (6 crédits) :

Anglais - Allemand - Espagnol - Italien

Durant les semestres 3 et 4, l'étudiant suit les unités d'enseignement suivantes :

Semestre 3 (30 crédits)

UE1 Droit des sociétés

UE2 Le financement des structures

UE3 Analyse financière

UE4 Fiscalité des sociétés

UE5 Environnement européen, social et concurrentiel des groupements

Total des crédits pour les unités 1 à 5 : 30 ECTS répartis en 2 unité de 9 ECTS, 1 unité de 6 ECTS, 2 unités de 3 ECTS

Semestre 4 (30 crédits)

Les étudiants doivent effectuer un stage obligatoire d'une durée minimum de trois mois, en France ou à l'étranger et rédiger un rapport. Ce stage doit être réalisé en entreprise ou en cabinet et concerner les matières traitées durant la période de formation théorique.

La certification est obtenue des lors qu'il y a eu séparément validation des semestres 1 et 2 et des semestres 3 et 4.

Semestres 1 et 2

La validation des semestres 1 et 2 (30 crédits chacun) se fait soit par l'obtention et la capitalisation de chacune des UE qui le composent, soit par compensation entre les UE du semestre (moyenne d'UE affectées de leurs coefficients égale ou supérieure à 10/20).

L'année d'études est validée (60 crédits) soit par l'obtention et la capitalisation de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre les S1 et S2 du M1. Il n'y a pas de note éliminatoire.

Semestres 3 et 4

Le M2 (60 crédits) est validé par l'obtention et la capitalisation de chacun des semestres qui le composent.

Les épreuves sont notées sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de cinq heures (Coef.3), portant sur l'UE 1, une épreuve écrite d'une durée de trois heures (Coef.1), portant sur l'UE 3, un exposé-discussion (Coef.3), portant sur l'UE 4, deux épreuves orales, portant sur les UE 2 (Coef. 2) et 5 (Coef. 1), permettent de valider le semestre 3. Les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre.

Le semestre 4 est validé par un rapport de stage.

Les semestres ne se compensent pas entre eux et l'évaluation des connaissances est effectuée sur une session unique.

À l'issue de cette formation le candidat a validé 120 crédits européens (ETCS) qui s'ajoutent aux 180 crédits de la licence, soit au total 300

crédits européens.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		jury composé d'enseignants
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		jury composé d'enseignants
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		jury composé d'enseignants
Par expérience dispositif VAE	X		jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : partenariat avec l'EM Lyon et ESCP Europe	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 Avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêtés d'habilitation n° 20040204 du 03 août 2005 et du 11 octobre 2006

Arrêté du 6 novembre 2013 relatif aux habilitations de l'Université Aix Marseille à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation article L 613-3

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2004-2005 : 16 hommes et 9 femmes

2005-2006 : 11 hommes et 21 femmes

2006-2007 : 16 hommes et 13 femmes

2007-2008 : 12 hommes et 20 femmes

2008-2009 : 16 hommes et 13 femmes

2009-2010 : 11 hommes et 19 femmes

2010-2011 : 16 hommes et 15 femmes

2011-2012 : 15 hommes et 18 femmes

2012-2013 : 15 hommes et 18 femmes

2013-2014 : 15 hommes et 20 femmes

2014-2015 : 11 hommes et 19 femmes

Autres sources d'information :

<http://www.univ-amu.fr>

<http://formations.univ-amu.fr/SPDAF5M.html>

<http://formations.univ-amu.fr/PRDAF5M0.html>

<http://formations.univ-amu.fr/ME5DAF.html>

<http://www.ida-aixmarseille.fr/formations/masters-professionnels/>

Lieu(x) de certification :

Aix-Marseille Université : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [MARSEILLE]

Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Droit et de Science Politique, Institut du Droit des Affaires, 3 Avenue Robert Schuman 13628 Aix en Provence cedex 1

Historique de la certification :

Le M2 est issu d'un DESS Ingénierie des sociétés créé en 2002.